

Zone humide de Vers Nantafond (Choisy)

Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028



Avec l'aide financière de :



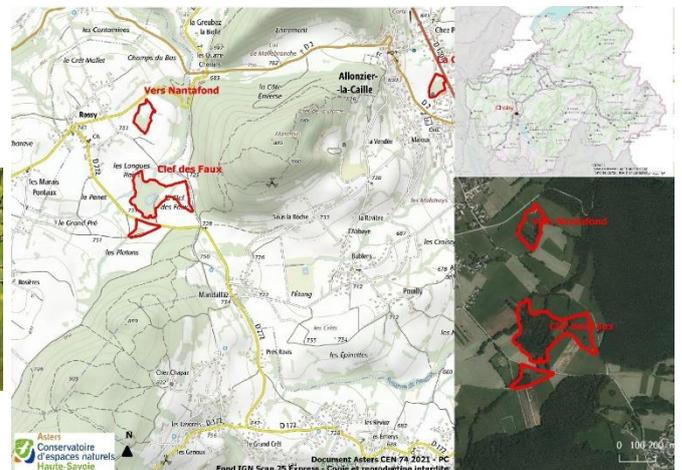
Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

La zone humide de la Nantafond présente une mosaïque d'habitats naturels diversifiés. Elle s'insère dans un vaste réseau de zones humides. Le diagnostic écologique fait état de :

- 146 espèces végétales répertoriées, dont 3 présentent des enjeux forts (la laïche à épis rapprochés, la laïche distique et l'orchis incarnat)
- 21 espèces animales répertoriées, dont 1 présente un intérêt particulier : la pie grièche écorcheur.



Pie grièche écorcheur



Elle assure à ce titre un réel rôle de **réservoir de biodiversité**.

Du point de vue de la ressource en eau, du fait de sa superficie et de sa situation en tête de bassin versant, elle assure de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration
- **Régulation des crues** : la zone humide assure un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribue ainsi à assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elle contribue au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol, des horizons tourbeux ayant été identifiés

Fiche d'identité

- Altitude : 725 m
- Superficie : 3,7 ha
- Hydrographie : bassin versant des Usses, via le ruisseau de Mallabranche. Alimentation par des ruisseaux, fossés et ruissellements diffus
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles essentiellement (fauche, pâturage)

Elle présente enfin un **intérêt paysager** et un atout certain pour constituer un bon **support pédagogique**.

Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

Le site se trouve altéré par :

- La présence d'une espèce exotique envahissante : le solidage géant, présent en lisière de la magnocariçaie (parties sud, sud-est), au sein des parcelles de plantation de peupliers, ainsi que dans la saussaie marécageuse



Solidage géant

- L'abandon progressif des pratiques agricoles sur les milieux les plus humides et les moins mécanisables conduit à une fermeture progressive des milieux et un appauvrissement de la biodiversité ;
- Des pratiques agricoles environnantes pouvant être dommageables aux milieux (épandages, fertilisants, mises en culture).

Les actions historiques de gestion du marais (2017–2021)

- Restauration de la magnocaricaie par la réalisation de travaux de broyage tardif avec exportation réalisés par une entreprise spécialisée, en 2019. Un bosquet de saules a été réduit sur la partie est du site. L'intervention a été réalisée sur une surface de 7 200 m².

Les portances des sols identifiés sur site n'ont pas permis de confier la gestion en fauche tardive annuelle ou bisannuelle par moitié à un exploitant local sur les années 2020 et 2021. Bien que des réunions aient été montées avec des agriculteurs locaux pour mettre en place un pâturage tardif, cette action n'a pu être menée suite à l'arrêt de l'élevage par l'agriculteur concerné.

- Suivis floristiques (2017 et 2021)

Broyage avec exportation



Suivi écologique

Le futur programme d'actions (2023–2028)

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est d'entretenir les habitats naturels à enjeux dans un bon état de conservation. Le programme d'action élaboré vise à l'atteinte de ces objectifs :

Type d'actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Gestion des magnocaricaies (secteur 1 sur la carte) par broyage avec exportation (entreprise spécialisée), ou fauche tardive avec exportation, et/ou pâturage tardif	■		■		■	
Création de mare (secteur 2 sur la carte)		■				
Gestion des abords des zones de reproduction pour les amphibiens (secteur 2 sur la carte)		■		■		■
Débroussaillage manuel du solidage (secteur 2 sur la carte) et arrachage sur les foyers en bordure de la magnocaricaie	■	■	■	■	■	■
Réduction des intrants (secteur 4 sur la carte)	■	■	■	■	■	■
Actualisation des espèces patrimoniales - avifaune						■
Suivi des effets de la restauration sur les milieux et les espèces – Rhoméo flore				■		

